



Bienvenue au PMEDP Info-Flash

Ce moyen de communication est distribué mensuellement à travers Internet aux Unités de Coordination Nationale, aux Représentations de la FAO, à DFID, au Département des Pêches de la FAO et aux personnes intéressées par les activités du PMEDP.

L'objectif premier du **PMEDP Info-Flash** est de mettre à la disposition des 25 pays participants des informations factuelles sur le Programme.

N'hésitez pas à contacter le PMEDP pour nous informer d'événements qui ont lieu dans votre pays

La reproduction et la distribution de ce document-sous forme électronique ou sur support papier-sont encouragées.

[Pour contacter le PMEDP par Internet](#)



Visitez notre Site Web :
www.sflp.org

Tchad – Préparation de l'atelier de planification pour les projets pilotes

Le Coordonnateur National (CN) du Tchad a organisé une réunion à l'intention des membres de l'Unité de Coordination Nationale (UCN) en vue de procéder à une restitution de l'atelier sur la sélection des pays participant au projet pilote, qui a eu lieu à Cotonou du 07 au 09 septembre 2002. En effet, le Tchad a été sélectionné pour participer au projet pilote sur "*l'Amélioration des moyens d'existence dans le secteur après-capture de la pêche artisanale*". Cet atelier leur a également servi de cadre de préparation pour le prochain atelier de planification du projet pilote qui se déroulera à Cotonou du 05 au 07 novembre 2002. Des explications approfondies ont été fournies sur l'Approche des Moyens d'Existence Durables (AMED) qui servira de base pour le processus d'élaboration et de mise en œuvre du projet pilote.

Les autres questions abordées concernaient l'importance de créer des complémentarités avec les politiques et les institutions existantes, le rôle du profil de pauvreté, les questions liées au genre, et la cogestion comme processus de changement pour améliorer les moyens d'existence des communautés. Les discussions ont également porté sur les opportunités et les contraintes qui pèsent sur les moyens d'existence des communautés de pêche au Tchad, les résultats attendus et les impacts possibles du projet pilote sur la après-capture.

A la fin de la réunion, une liste des communautés de pêche qui participeront à l'exercice sur le profil de pauvreté a été

dressée. Les résultats serviront de base au projet pilote. Une équipe multidisciplinaire nationale de six personnes prendra part à l'atelier de planification du projet pilote. Il s'agit des représentants de la direction chargée de la décentralisation, du ministère de la planification, de la coopération et du développement, des organisations de professionnels, d'une ONG (APIBASE) et du coordonnateur national.

Les représentants de l'UCN ont rendu visite aux représentations de la FAO et du PNUD, ainsi qu'à d'autres partenaires au développement à N'Djamena pour leur présenter le projet pilote et explorer une possible collaboration pendant sa mise en œuvre. Les partenaires en question comprennent le Service allemand chargé de la coopération technique (GTZ), le Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire (PSSA) de la FAO, le Projet d'Appui aux services agricoles et aux organisations des producteurs (PSAOP), et le Programme de Développement Local (PRODEL). Les deux derniers font partie du Plan d'Intervention du Développement Rural (PIDR).



Gabon

En réponse à la requête de la communauté de pêche d'Ebel-Abanga, située à environ 176 km de Libreville, l'UCN du Gabon l'a assistée pour mener un diagnostic participatif des moyens d'existence. Ebel-Abanga couvre une superficie de 5 km² et dispose de plusieurs lacs et rivières. La diversité des ressources halieutiques et le réseau hydrographique constituent les principaux atouts naturels de la communauté. Ils offrent un potentiel considérable pour améliorer les moyens d'existence. De plus, il y a une bonne voie d'accès qui relie les sites de débarquement de poisson aux principaux marchés. L'absence manifeste d'organisation et de structure de crédit constitue cependant un handicap pour les communautés de pêche.

Un plan d'action communautaire a été préparé à la fin de l'exercice et la communauté a proposé un projet pour renforcer ses capacités en matière d'organisation, ce qui permettra en re-

retour d'améliorer ses moyens d'existence et favorisera les partenariats stratégiques avec les institutions locales impliquées dans le secteur des pêches. L'Unité de Support Régional (USR) espère recevoir très prochainement la proposition finalisée.

Mauritanie – Un nouveau décret favorise la pêche artisanale

La Mauritanie a adopté récemment le décret 2000/025 qui crée un nouveau système de zonage pour la pêche artisanale, repoussant la zone d'opération des chalutiers industriels au-delà des 20 mètres isobathe. D'autres dispositions du décret comprennent l'organisation des activités halieutiques. Les pêcheurs artisans jouissent maintenant du droit d'opérer à l'intérieur d'une zone trois fois plus large qu'auparavant. De lourdes sanctions sont prévues contre la pêche illicite par les chalutiers et des mesures plus rigoureuses pour le contrôle des activités halieutiques sont introduites.

Un Comité Consultatif sur les Pêches a été mis en place en vue d'assurer la prise en compte de l'approche de précaution et participative dans le secteur de la pêche. Les procédures pour son fonctionnement et son financement sont actuellement en train d'être élaborées.

Suite à la sélection de la Mauritanie comme pays participant au projet pilote sur la *Gestion participative des pêches côtières*, l'UCN a tenu une réunion à la salle de conférence du ministère de la pêche le 07 octobre 2002. Après un briefing par le coordonnateur national, les membres ont discuté des divers sites possibles du projet pilote, le processus d'élaboration et les éléments du document initial à présenter à l'atelier de planification du projet pilote à Cotonou par une équipe nationale de la Mauritanie qui a été également désignée.

Mali

Les efforts déployés par l'UCN du Mali en vue d'influer sur les décideurs quant à l'importance du secteur des pêches dans l'économie nationale ont porté leurs fruits. En effet, le 16 octobre 2002, le nouveau gouvernement du Mali a annoncé la décision de créer le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, hissant pour la première fois le secteur des pêches à un tel niveau. L'effort soutenu de l'UCN a certainement contribué à ce résultat. Une implication attendue de cette décision est que le secteur de la pêche recevra une attention plus accrue dans la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté.

Cette reconnaissance vient à point nommé dans la mesure où le projet pilote du PMEDP sur l'*Amélioration de l'environnement politique et institutionnel pour le développement de systèmes de co-gestion en pêche continentale* et dans lequel le Mali est impliqué, est prévu pour démarrer en novembre 2002.



Conservation du poisson: une mareyeuse arrange les barres de glace pour couvrir correctement son poisson (Sélingué, Mali)

Guinée Bissau – Formation en AMED

L'UCN et certains agents de vulgarisation sélectionnés de la Guinée Bissau prennent actuellement part à la formation en diagnostic participatif des Moyens d'Existence Durables (MED), basée sur les outils de la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP). Le programme de la

formation est appuyé par le PMEDP et la facilitation est assurée par le consultant en AMED, Y. N'djai. Pour leur permettre de mettre la théorie en pratique, le consultant travaillera avec l'UCN en vue d'assister les communautés de pêche de Buba à élaborer un Plan d'Action Communautaire (PAC), et à identifier et préparer des propositions de projets communautaires. L'objectif sous-jacent de ce travail est de renforcer les capacités de l'UCN pour aider à l'avenir les communautés à identifier et à mettre en œuvre des projets communautaires utilisant les principes directeurs des MED.

Guinée – Actions de réduction de la pauvreté et le forum SCS

En réponse à une requête soumise par l'UCN de la Guinée, l'USR a fourni une assistance pour examiner et finaliser les activités entreprises à ce jour en vue de promouvoir la prise en compte de la pêche artisanale dans la planification nationale de la réduction de la pauvreté. L'appui a porté particulièrement sur une analyse participative des institutions et des politiques au niveau macro qui ont un impact sur les moyens d'existence dans la pêche, et l'identification d'opportunités de partenariats avec les autres bailleurs et institutions. L'UCN préparera un résumé des principaux résultats et enseignements tirés par le Programme dans la filière pêche en Guinée avant la fin de l'année. Ceci sera alors mis à la disposition des décideurs, des bailleurs, y compris la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), l'Union Européenne (UE) et l'Agence Française de Développement (AFD). Il est prévu que le PMEDP prenne part à un séminaire national de programmation sur l'utilisation future du Fonds Européen de Développement (FED) pour la réduction de la pauvreté en zone rurale en Guinée. Cet atelier qui sera organisé conjointement par l'UE et l'AFD au début de 2003, sera une opportunité pour le PMEDP de partager son expérience et les enseignements tirés de l'amélioration des moyens d'existence des communautés dépendant de la pêche artisanale.

Au début de 2003, l'UCN organisera également un forum national sur la participation des communautés côtières à la gestion des pêches et à la surveillance. Il sera basé sur les résultats du projet communautaire sur le suivi, le contrôle et la surveillance (SCS) participatif mis en œuvre à Koukoudé, Bongolon et Matakang. Les enseignements qui seront tirés de ce forum seront d'une aide inestimable au projet pilote sur la *Gestion participative des pêches côtières*, auquel la Guinée participe.

Togo – Levée de l'interdiction de pêche sur le Lac Nangbéto

L'interdiction de pêche sur le lac Nangbéto a été levée par un décret promulgué par le gouvernement. Ceci est le résultat positif du lobbying exercé par l'UCN. L'article 1 indique particulièrement que cette interdiction a été levée pour permettre la participation de tous les acteurs à la gestion des ressources du lac à travers l'identification et la mise en œuvre participatives de projets communautaires qui pourraient être appuyés par le PMEDP. La formation en AMED, particulièrement en méthodes participatives et en formulation de projets communautaires, permettra aux acteurs de relever ce défi. L'UCN et l'USR ont programmé la tenue de cette formation en AMED utilisant la Méthode Accélérée de

Recherche Participative (MARF) et les autres outils durant le premier trimestre de 2003. Quinze participants ont été déjà identifiés.

Nigeria – Mise à jour des données sur le projet du barrage de Tiga

Lors d'une visite de terrain à la communauté de Rurum, les bénéficiaires primaires (une coopérative de pêcheurs) ont fait un briefing à la mission sur les réalisations à ce jour du projet de la communauté du barrage de Tiga. Les réalisations les plus marquantes se situent dans le domaine de la cohésion de groupe et des aptitudes organisationnelles qui se sont améliorées considérablement. Ceci a facilité l'accès des membres au crédit et aux informations sur la gestion des ressources halieutiques, leur permettant ainsi d'acheter des filets de pêche ayant les caractéristiques recommandées dans le plan de gestion des ressources. L'effectif de la coopérative a également augmenté, passant de 25 membres en juillet 2001 à 75 en septembre 2002, ce qui fait d'elle un groupe de pression reconnu dans la communauté. La construction d'un hangar de marché pour les femmes, avec l'assistance des autorités locales, est l'un des résultats de leurs efforts.

Les bénéficiaires primaires du projet désirent également mettre à profit ces résultats positifs en demandant une assistance complémentaire pour améliorer la planification de leur action communautaire, le suivi participatif des changements dans leurs moyens d'existence, de même que le développement de leurs propres capacités pour la recherche de nouveaux partenariats.



Un pêcheur avec deux pièges à poisson

Projets pilotes – Etat d'avancement

Le premier projet pilote du PMEDP "Amélioration de l'environnement politique et institutionnel pour le développement de systèmes de co-gestion en pêche continentale" a été approuvé par la FAO (Rome) et la signature des Protocoles d'Accord entre la FAO et les quatre pays, *Burkina Faso, Mali, Ghana et Côte d'Ivoire* est en bonne voie pour un rapide démarrage des activités.

Entre-temps, à la fin d'octobre, un atelier a réuni des équipes multidisciplinaires du Congo, du Gabon, de la Guinée et de la Mauritanie, de même que l'Unité de Support Régional, le Coordonnateur du PMEDP et le consultant Barry Blake, en vue de discuter et de définir les grandes lignes et le cadre

logique d'un autre projet pilote "Gestion participative des moyens d'existence dans la pêche artisanale en zone côtière".

FIDA – Mission d'évaluation du CBNRMP dans le delta du fleuve Niger, Nigeria

Des représentants de plusieurs agences internationales de développement (FAO, PMEDP-FAO, BM, DFID, GTZ, des agences du gouvernement fédéral et des gouvernements fédérés) et F. Turay, représentant le PMEDP, ont participé à la mission d'évaluation FIDA du Programme de gestion communautaire des ressources naturelles (CBNRMP) dans le delta du fleuve Niger en août/septembre 2002. La nature participative de la mission est la preuve de l'engagement du FIDA à travailler en partenariat pour réduire la pauvreté rurale dans le delta du fleuve Niger. Les activités comprenaient des rencontres qui ont regroupé les trois sphères de pouvoirs publics (gouvernements fédéral et fédérés, et collectivités locales) et les agences de développement pour discuter des problèmes du CBNRMP. La mission a également permis de donner des explications approfondies sur l'AMED, d'établir un climat de confiance mutuelle et de renforcer les relations de travail entre les participants.

Le chargé des projets de l'USR a saisi l'occasion pour présenter le Guide d'orientation pour l'élaboration des projets communautaires du PMEDP. Le gestionnaire du portefeuille du FIDA, P. Saint-Ange, a relevé son utilité, et des possibilités d'autres domaines de collaboration ont été identifiées durant la discussion qui a suivi. Il s'agit entre autres de la formation en AMED pour les consultants locaux du FIDA qui se réalisera par l'USR en étroite collaboration avec l'UCN du Nigeria, de même que la participation du PMEDP à certaines activités du CBNRMP, particulièrement celles relatives au renforcement des capacités pour les communautés de pêche dans le suivi participatif, à l'analyse des moyens d'existence en zone rurale, à la planification de l'organisation communautaire et à la formulation de projet.

Relations de travail PMEDP - FIDA

A cause de l'instabilité politique qui prévaut actuellement en Côte d'Ivoire, un atelier de formation organisé par le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), initialement prévu pour se tenir à Abidjan, a eu lieu à Cotonou du 29 octobre au 1^{er} novembre 2002. A la demande de M. Tounessi, Gestionnaire de Portefeuille au FIDA, et J. Ouaké, le coordonnateur national de l'UCN, qui a été nommé coordonnateur du Projet FIDA pour le développement participatif de la pêche artisanale au Bénin, l'unité information-communication de l'Unité de Support Régional (USR) a fourni un appui aux projets FIDA au Bénin dans la production des matériels d'information et de communication pour l'atelier.

L'objectif de l'atelier était de passer en revue la mise en œuvre, l'impact et les enseignements tirés des projets appuyés par le FIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre. Une attention particulière a été accordée aux problèmes rencontrés sur le terrain durant la mise en œuvre des projets. Environ 120 participants issus d'un groupe représentatif de la société, y compris des représentants des projets financés par ou bénéficiant de l'appui du FIDA, les ministères concernés (agriculture, élevage, pêche, finances et économie), les institutions de coopération (BAD, BOAD, UNOPS), les ONG

associées, les organisations de professionnels ruraux, les organisations de micro-crédit et les associations de femmes rurales ont pris part à l'atelier.

Le PMEDP entretient depuis 2001 un partenariat stratégique avec le FIDA pour l'amélioration des moyens d'existence dans la pêche au Bénin, et plus récemment au Nigeria et en Côte d'Ivoire. Au Bénin, un Protocole d'Accord sera signé pour formaliser cette collaboration, en particulier pour la formation du personnel des projets FIDA en AMED et en suivi participatif. L'atelier fut une occasion pour le Vice-Président du FIDA, K. Van de Sand, et le Directeur de la division Afrique de l'Ouest et du Centre du FIDA, M. Béavogui, de visiter le bureau de l'USR à Cotonou. Le Coordonnateur du Programme, R. Coutts, et le Chef d'équipe de l'USR, B. Horemans, ont présenté le PMEDP et ont souligné les collaborations antérieures avec le FIDA, ainsi que les possibilités de partenariats futurs. Les discussions qui ont suivi ont confirmé la similarité des approches utilisées par le FIDA et le PMEDP pour la réduction de la pauvreté dans les communautés dépendant de la pêche. En particulier, les représentants du FIDA ont apprécié l'expérience pratique acquise par le PMEDP dans la mise en pratique de l'AMED

dans les communautés de pêche à travers la région. Les visiteurs ont reçu un jeu de publications du PMEDP, y compris le Guide d'orientation pour l'élaboration des projets communautaires qui a été l'objet de beaucoup d'intérêt.

16^{ème} session du COPACE

Le Chef d'équipe de l'USR, B. Horemans, et le responsable des ressources aquatiques, J-C. Njock, ont pris part à la 16^{ème} session du Comité des Pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE) tenue à Santa Cruz, Tenerife (Espagne). La rencontre était abritée par l'Institut Espagnol de l'Océanographie du 22 au 24 octobre 2002. Les responsables de l'USR ont présenté une communication sur la *Réduction de la pauvreté dans les communautés de pêche en Afrique de l'Ouest grâce à l'utilisation de l'AMED*. Les autres sujets abordés comprenaient le renforcement des activités de SCS dans la région et les indicateurs à utiliser dans l'évaluation de la performance des organisations régionales de pêche. Les recommandations du sous-comité scientifique du COPACE et les moyens d'élever le Comité au rang de Commission ont été également discutés.

Evénements à venir

- Atelier de planification du projet pilote *"Moyens d'existence améliorés dans le secteur après-capture de la pêche artisanale"*. Cotonou, Bénin du 5-7 novembre 2002.
- Consultation du PMEDP sur la prise en compte de la pêche artisanale dans la planification de la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest, Cotonou, Bénin, du 12 au 14 novembre 2002.
- 12^{ème} session du Comité de la FAO pour les Pêches Continentales en Afrique (CPCA) à Yaoundé, Cameroun, du 2 au 5 décembre 2002.
- Séminaire GTZ-PMEDP sur l'Amélioration des moyens d'existence dans la pêche continentale à Bobo Dioulasso, Burkina Faso, du 12 au 14 décembre 2002.